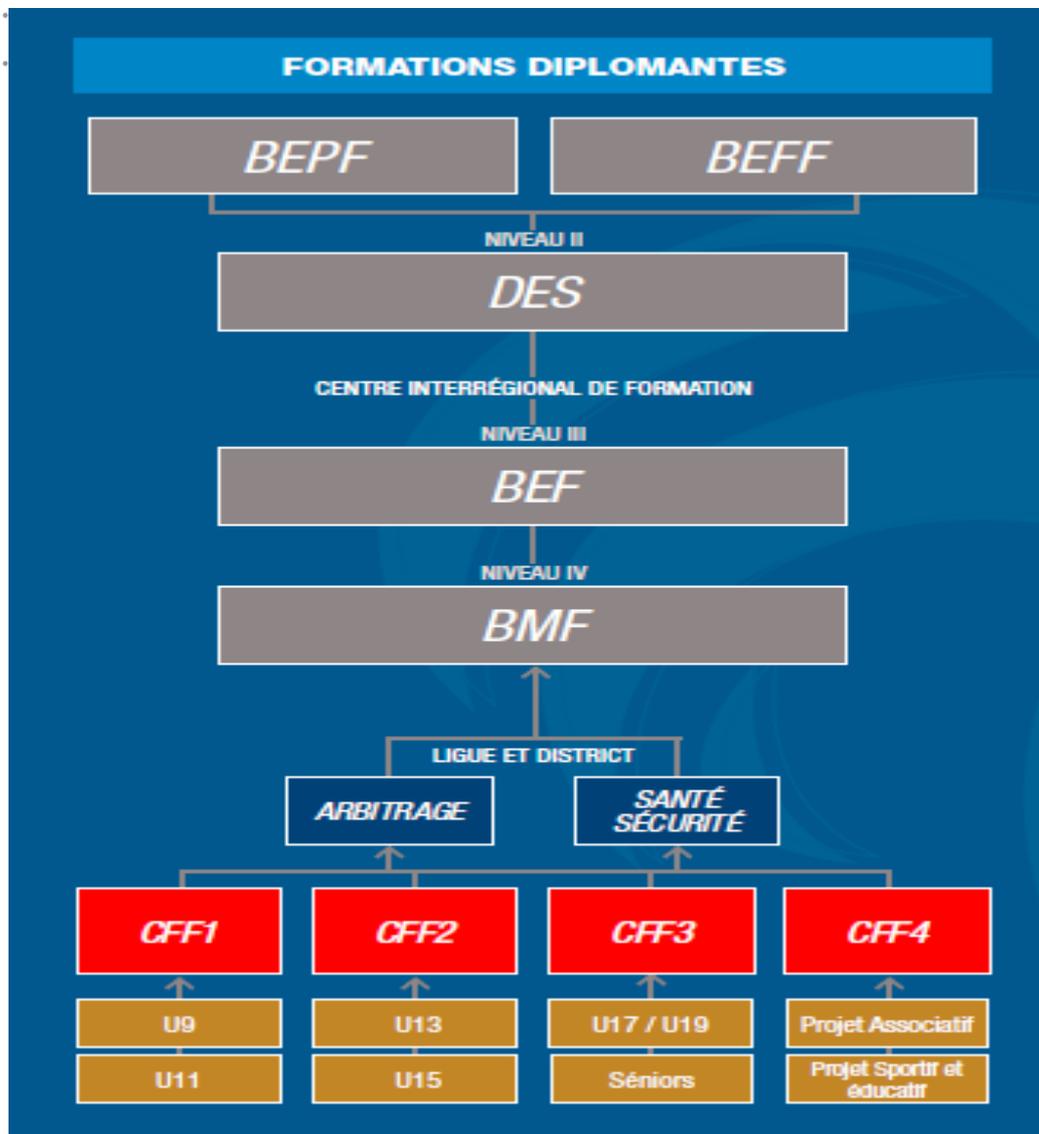


SCHÉMA NATIONAL DE FORMATION



FORMATION DE CADRES

Distinction des formations avec un public majeur de celles avec un public mineur.

Modalités du choix des stagiaires pour entrer en formation (si nécessaire) :

1. Validation d'inscription effectuée avant la date limite (envoi de toutes les pièces 15 jours avant le début de la formation /envoi du rapport de stage 10 jours avant la date de certification).
2. Priorité aux clubs du district.
3. Educateurs ou Clubs en obligation statutaire.
4. Représentativité de tous les clubs.
5. Les Plans d'Accompagnements (P.A.C, Label, employabilité,...).

Recommandations pour les stagiaires :

- **Etre prêt physiquement à suivre le stage (MINIMUM DE PREPARATION)**
- Participation à la totalité de la formation obligatoire (pas de dérogation d'absence sauf cas très exceptionnel validé au préalable par le Responsable du Stage)

Recommandations pour les Responsables Techniques et les clubs :

- **Accompagner/Aider le ou les éducateurs au retour dans leur club lors de la M.S.P.**



FORMATION DE CADRES

Les formations initiales

CFF4 (formation initiale) :

24 au 27 septembre 2019 District de Lyon et du Rhône

CFF1 (formation initiale) :

28 au 31 octobre 2019	District de Lyon et du Rhône
17 au 20 décembre 2019	District de Lyon et du Rhône
25 au 28 février 2020	District de Lyon et du Rhône
21 au 24 avril 2020	District de Lyon et du Rhône

CFF2 (formation initiale) :

22 au 25 octobre 2019	Saint Genis Laval
3 au 6 mars 2020	Saint Genis Laval
27 au 30 avril 2020	A définir

CFF3 (formation initiale) :

22 au 25 octobre 2019	Saint Genis Laval
25 au 28 février 2020	Saint Genis Laval
14 au 17 avril 2020	A définir

